

Crédit agricole.—Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour étendre les facilités de crédit accordées aux cultivateurs en vertu de la loi sur le prêt agricole et de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. La loi de 1951 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies était une loi d'urgence destinée avant tout à venir en aide aux cultivateurs atteints par les conditions exceptionnellement défavorables de la moisson à l'automne de 1951.

Loi de 1927 sur le prêt agricole canadien.*—Cette loi, appliquée par la Commission du prêt agricole canadien, met à la disposition des cultivateurs des prêts hypothécaires à long terme. Les prêts sont consentis pour l'achat de terres, de bétail et de matériel de ferme ainsi que pour fins d'amélioration, d'exploitation et de refinancement. La Commission accorde aussi à ses emprunteurs à long terme des prêts à court ou à moyen terme moyennant une seconde hypothèque de cinq ans et une garantie additionnelle sur des biens mobiliers.

La loi sur le prêt agricole canadien a été modifiée le 18 juin 1952 afin de permettre à la Commission de prêter des fonds jusqu'à 60 p. 100 de la valeur estimée sur la garantie d'une première hypothèque et jusqu'à 70 p. 100 de cette valeur sur la garantie réunie d'une première et d'une seconde hypothèques et à concurrence d'un montant de \$10,000 dans le premier cas et de \$12,000 dans le second. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1953, des prêts totalisant \$5,852,300 ont été approuvés, soit une augmentation de 38 p. 100 sur l'année précédente attribuable en grande partie à l'élargissement du champ d'action de la Commission par suite des modifications apportées à la loi.

Le principal administré par la Commission a augmenté de \$1,724,106 durant l'année pour atteindre \$31,588,657 le 31 mars 1953, soit le chiffre le plus élevé depuis 10 ans.

* Revu par W. A. Reeve, secrétaire de la Commission du prêt agricole canadien.

1.—Prêts approuvés et prêts effectués en vertu de la loi sur le prêt agricole canadien, années terminées le 31 mars 1944-1953

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'*Annuaire*, à compter de celle de 1940.

Année terminée le 31 mars	Prêts approuvés					Prêts effectués		
	Première hypothèque		Seconde hypothèque		Montant total	Première hypothèque	Seconde hypothèque	Montant total
	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant				
		\$		\$	\$	\$	\$	\$
1944.....	603	1,315,950	162	90,850	1,406,800	1,251,949	84,154	1,336,103
1945.....	728	1,623,000	176	100,700	1,723,700	1,561,174	100,235	1,661,409
1946.....	918	2,161,050	258	163,050	2,324,100	1,977,902	143,305	2,121,207
1947.....	1,312	3,165,250	404	253,900	3,419,150	3,030,915	242,896	3,273,811
1948.....	1,301	3,145,150	517	315,400	3,460,550	2,911,167	274,073	3,185,240
1949.....	1,821	4,450,100	756	469,200	4,919,300	4,169,070	425,966	4,595,036
1950.....	1,949	4,715,500	801	473,900	5,189,400	4,480,779	462,150	4,942,929
1951.....	1,796	4,312,450	680	409,550	4,722,000	4,288,866	404,213	4,693,079
1952.....	1,437	3,929,500	494	308,900	4,238,400	4,131,141	337,951	4,469,092
1953.....	1,685	5,458,750	559	393,550	5,852,300	4,766,149	342,410	5,118,559